



Gade alternée problemes pour l'enfant

Par **bichette88**, le **02/02/2013 à 15:27**

bonjour

mon fil est en garde alternée et ne veut plus aller chez son papa il a 11 ans que puis je faire ?
si son papa est absent alors qu'il doit prendre son fil que puis je faire ?

je suis divorcée depuis 2011 en fait le papa aimerai bien ne plus prendre son fils car l'enfant
fait la tete et ne se plait pas chez son papa mais il voudrai ne pas payer de pension

merci de vos réponses

Par **chaber**, le **02/02/2013 à 15:38**

Bonjour,

Bonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent le temps
de vous répondre (relire la charte du forum)

Par **cocotte1003**, le **02/02/2013 à 17:08**

Bonjour, vous devez : soit passer un accord écrit amiable avec le pere en vous mettant
d'accord sur le lieu de résidence, la pension, les droits de visite et faire entériner cet
accord par le JAF (pas besoin d'avocat), soit saisir le jaf pour que le juge prenne une décision
en fonction de vos demandes respectives. vous pouvez demander que votre fils soit entendu
par l'intermédiaire d'un avocat gratuit pour les mineurs, si votre fils est assez mature dans sa
demande, le juge peut tenir compte de son avis. Dans un premier temps faites une LRAR au
pere pour lui faire une proposition amiable, cordialement